

REGLEMENT CONCOURS DE DESSINS

« Dessine-moi un Noël à Chuelles »

Concours réservé aux enfants de 7 à 15 ans, du 13 novembre au 9 décembre 2023. Dépôt des dessins à la mairie de Chuelles jusqu'au 9 décembre à 12h00.

Les dessins sur feuilles simples ou à dessin, format A4, devront être uniquement des créations (pas de coloriage, de reproduction...) à réaliser aux crayons de couleurs, feutres, pastels, ou à la peinture, encre..., sans créer de relief.

Le nom, prénom, âge et coordonnées du participant devront être inscrit au dos du dessin.

Par un vote lors d'une exposition au marché de Noël du 10 décembre 2023, trois gagnants seront sélectionnés par tranche d'âge (7 – 9 ans / 10 – 12 ans / 13 – 15 ans).

Leurs dessins seront utilisés pour la création des cartes de vœux 2024 de la commune de Chuelles.



 **CHUELLES**

CONCOURS

**"Dessine-moi un Noël
à Chuelles"**

du 13 novembre au 9 décembre

3 dessins seront sélectionnés

pour la réalisation des cartes de vœux 2024

Réservé aux enfants de 7 à 15 ans

Règlement disponible en mairie ou sur www.chuelles.fr